

Date : 01/03/2014

Auteur : -

Pêche plaisance. Des règles contestées



Le comité de la Fédération nationale de la pêche plaisance et sportive de France s'est réuni samedi.

La réunion du Comité départemental de la **FNPPSF** (**F**édération Nationale de la Pêche **P**laisance et Sportive de France) s'est tenue, samedi, au siège de l'association **P**êche Plaisance de Larmor. Entouré des présidents des clubs affiliés du département, le président Alain Bayaert a évoqué différents dossiers dont la pêche à pied. « Concernant le dernier arrêté d'harmonisation de la pêche à pied de loisir en Bretagne, nos requêtes auprès du préfet de région sont restées sans réponse... Nous déplorons le manque de respect des quatre mois de travaux effectués par notre groupe pour voir au final un arrêté remanié sans aucune concertation, bien évidemment à notre désavantage et à la faveur des professionnels, ce qui est aujourd'hui inacceptable! ».

Concernant les casiers avec bouées cachalot, « l'action contre l'utilisation de ce matériel, action que nous déplorons, est menée par les Affmar (Affaires maritimes) et aurait pris naissance en Morbihan ».

Multiplication des parcs à huîtres

« Carnac signale la présence de multiples bouées de signalisation des parcs à huîtres immergés dans la baie de Quiberon, bouées qui signaleraient de nouvelles concessions, alors qu'aucune information ne nous a été transmise sur ces nouvelles implantations », précise le président qui ajoute : « Nous

Évaluation du site

Site du quotidien régional breton Le Télégramme. Il met en ligne l'intégralité de ses éditions papier. Il offre également un certain nombre d'informations et de services pratiques.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 504

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

déplorons, une fois de plus, l'action autocratique des autorités, qui aura des effets sur la navigation et la pêche de loisirs. Cet exemple illustre une fois de plus l'urgence de créer un comité de suivi pour la pêche de loisir en Morbihan ».